

**AVIS AUX
SYNDICATS
RETARDATAIRES**

Plusieurs syndicats ne nous ont pas encore fait parvenir de rapport concernant la signature des cartes du journal LE TRAVAIL, tandis que d'autres nous ont fourni des rapports incomplets.

Nous demandons donc à tous ces syndicats de nous fournir leur rapport le plus tôt possible afin de diminuer nos frais d'expédition du journal.

A l'heure actuelle, nous payons quelque \$10,000 de plus par année que nous ne paierions si les cartes étaient signées.



Vol. XXXII — No 28

Ottawa, 24 août 1956

**Vérifiez
vos listes**

Quand les syndicats font parvenir de nouvelles listes au journal LE TRAVAIL, les responsables devraient bien prendre soin d'inclure les noms de tous les abonnés et de bien vérifier les nouvelles adresses qu'ils nous font parvenir.

De nombreuses erreurs sont commises du fait que les listes envoyées sont incomplètes ou que les adresses données sont inexactes.

Le département de
la Circulation

Retour de M. Gérard Picard de la Conférence de l'OIT

(VOIR PAGE 4)



Les pancartes qu'arborent les piqueteurs en face de Chatelaine Hosiery de Saint-Jean dont M. Maurice Boisclair est le président, expriment bien toutes les raisons qu'ont ces employés de faire la grève: abus de confiance, injustices, trahison de la parole donnée, expatriation des machines et de l'outillage en des usines non syndiquées. (Autres photos en page 5.)

Salaire de base de \$1.56 aux papetiers de Windsor Mills

Hausse de 5 p. 100 l'an prochain, ce qui portera le salaire de base à \$1.64 - Rétroactivité de 3½ p. 100 à compter du 1er mai 1956 - Autres bénéfices sociaux - Une victoire de la solidarité syndicale

La solidarité des quelque 1,200 travailleurs de la Canada Paper de Windsor Mills et membres du Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier de Windsor Mills leur a valu de fort beaux dividendes la semaine dernière.

Ainsi que nous le rapportons succinctement la semaine dernière, car toute notre copie était livrée à notre imprimeur lors de l'entente, les deux assemblées générales des travailleurs ont accepté les dernières contre-propositions de la compagnie mardi soir dernier, le 21 août.

Des salles combles de travailleurs ont entendu mardi soir à 7.30 p.m. et à 12.00 p.m., le président de la Fédération du Papier donner le compte rendu des dernières négociations post-arbitrales qui avaient eu lieu la veille entre les représentants syndicaux et patronaux. M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC et M. Noël Bérubé, conciliateur du Ministère du Travail ont aussi participé à ces négociations.

Le droit à l'arbitrage

Le droit à l'arbitrage dans les cas de promotions, de transferts, de mises à pied, constituait à ce stade la principale demande que les syndiqués n'avaient pas encore obtenue. Dans la journée de lundi, la compagnie a consenti à modifier son attitude et à inclure dans la convention collective de travail un article garantissant le droit à l'arbitrage, selon la procédure ordinaire des griefs et avec sentence exécutoire dans tous ces cas.

On peut dire qu'il s'agit là d'un des gains les plus importants

qu'aient obtenus les travailleurs parce qu'il leur assure une plus grande sécurité et les met à l'abri des injustices que même involontairement la compagnie peut commettre.

Les clauses économiques

Les travailleurs ont aussi réalisé de beaux gains économiques. Ils ont tout d'abord obtenu une augmentation générale de 15 cents l'heure; à compter du 1er mai 1956, ce qui porte le salaire de base des employés du moulin à \$1.56; celui des employés de l'usine de produits finis (Converted Products) est porté à \$1.51 pour les hommes; le salaire des employés féminins est porté à \$1.01 l'heure dans le moulin et à 0.98 dans la fabrique de sacs de papier. Les différentiels des équipes de nuit ont aussi été portés à 0.05 et 0.08 cents l'heure.

Les travailleurs à boni

Les négociations ont aussi résolu le problème des travailleurs à boni au nombre d'environ 170. L'on sait que la compagnie et le syndicat voulaient tous deux faire disparaître ce plan boni. La difficulté de trouver une formule de remplacement acceptable aux travailleurs fut finalement contournée.

Tout d'abord la convention prévoit près de 100 rajustements individuels de salaire. La compagnie s'est ensuite engagée à verser dans un fonds administré par un comité composé de représentants syndicaux et patronaux, une somme de \$35,000 qui sera répartie entre les travailleurs qui n'auront pas reçu de compensation adéquate.

Entre temps, soit d'ici trois mois, le comité va travailler à une réévaluation des tâches et des salaires pour que chacun des travailleurs reçoive son dû.

Les assurances sociales

Outre une fête chômée et payée de plus, les travailleurs pourront aussi bénéficier d'un plan de sécurité sociale. Les travailleurs bénéficieront d'une police d'assurance-vie de \$3,000 dont les primes seront défrayées par la compagnie et les travailleurs jusqu'à l'âge de 65 ans. A compter de 65 ans, c'est la compagnie qui défraie toute la prime.

La compagnie va aussi défrayer le coût entier d'une prime de \$2.60 par mois pour une police d'assurance - maladie - hospitalisation et salaire en cas de maladie pour tous les célibataires. Les employés mariés pourront aussi bénéficier de cette police en défrayant le coût de la police si leurs conjoints et leurs enfants sont couverts.

La nouvelle convention est signée pour une période de deux années. L'an prochain, l'augmentation sera de 5p. 100; à compter du 1er mai 1957, ce qui portera le salaire de base à \$1.64. La rétroactivité qui équivaut à 3½ pour cent des gains des travailleurs entre le 1er mai 1955 et le 30 avril 1956, devrait être payée sous peu aux travailleurs concernés.

A la fin des assemblées, les travailleurs ont envoyé des télégrammes de remerciements à

M. Gérard Picard, président de la CTCC, qui avait agi comme procureur dans cet arbitrage. Ils ont également envoyé un télégramme de remerciements à M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC qui a poursuivi le travail de M. Picard au départ de ce dernier pour l'Europe et qui a réussi à régler le problème après deux rencontres avec la compagnie.



M. Philippe Lessard, président de la Fédération Nationale de la Pulpe et du papier expliquant aux papetiers de Windsor Mills les dernières offres faites par la Canada Paper, lors de l'assemblée de mardi soir dernier sous la présidence de M. Ovila Letarte.

Appui des syndiqués aux abbés Dion et O'Neill

Deux Conseils Centraux affiliés à la CTCC, celui des Syndicats Nationaux de Montréal ainsi que le Conseil Régional Saguenay-Lac-St-Jean, viennent de féliciter publiquement les deux prêtres de l'université Laval de Québec, MM. les abbés Gérard Dion et Louis O'Neill pour leur courageuse attitude en marge des moeurs politiques dans la province de Québec.

Les délégués du Conseil Central de Montréal ont loué ces deux prêtres pour la déclaration qu'ils ont faite et que nous avons reproduite la semaine dernière dans le journal Le Travail. Ils ont aussi endossé la suggestion faite en vue de créer un comité de moralité publique.

Par ailleurs, les délégués du Conseil régional Saguenay-Lac-St-Jean ont voté à l'unanimité une résolution de félicitations à l'adresse de ces deux prêtres qui ont fait une étude objective et profonde et ont pris une attitude vraiment courageuse. Dans notre monde actuel où les pouvoirs supérieurs disposent de toutes sortes de moyens pour imposer des sanctions à ceux qui ne partagent pas leurs vues ou qui osent les critiquer, il faut toujours une certaine audace et de l'énergie pour affronter crânement ceux qui sont en place, mais qui se comportent autrement qu'ils le devraient.

Au cours de la même assemblée tenue à Arvida, les délégués au conseil régional des différents syndicats affiliés ont, en plus d'avoir félicité les deux abbés ci-haut mentionnés, endossé une suggestion que ceux-ci ont faite dans leur communication maintenant rendue publique.

Ils favorisent la création d'une ligue de moralité et ils ont confié au comité d'éducation et au comité d'orientation politique le soin de tracer un programme précis et de voir à son application pour épurer les moeurs politiques.

Le conseil régional a confié à son comité d'éducation et à son comité d'orientation politique le soin de tracer un programme précis et de voir à sa mise en application.

Les syndicats savent qu'ils ne sont pas seuls à s'intéresser à ce problème vital de nos moeurs politiques (qui, en passant, en disent long sur notre éducation et nos convictions!) et ils espèrent bien que d'autres groupements et associations feront bloc



Organe officiel de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (CTCC)

Paraît tous les vendredis

Directeur:
GERARD PELLETIER

Rédacteur:
FERNAND BOURRET

Bureaux: 8227 boul. St-Laurent,
Montréal • Tél.: VE 3701

Abonnement: un an, \$1.50
le numéro: 5 cents.

Publié par la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada (CTCC) et imprimé par "Le Droit" 375, rue Rideau, Ottawa.

89 IMPRIMEURS ALLIÉS CANADA

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe.

Ministère des Postes, Ottawa



Une partie des membres du Syndicat National de la Pulpe et du Papier de Windsor Mills lors de l'assemblée de mardi soir dernier. Une autre assemblée eut lieu à 12.00 p.m. pour l'équipe des travailleurs de nuit.

SHERBROOKE

Foi syndicale inébranlable des syndiqués de Sheer Silk

M. Philippe Girard, directeur du service des Relations intersyndicales de la CTCC est revenu émerveillé de la foi syndicale et du courage dont font preuve les quelque 60 syndiqués de la Sheer Silk actuellement en grève depuis trois semaines.

Dans une entrevue accordée à la rédaction du journal Le Travail, M. Girard a déclaré qu'il ne croyait pas vivre assez vieux pour voir encore autant de convictions syndicales dans le coeur de syndiqués.

Dans un voyage fait la semaine dernière à Sherbrooke, M. Girard a rencontré Mlle Simone Ouellet, présidente du syndicat de la Sheer Silk ainsi que les autres membres de l'Exécutif du syndicat au cours d'une réunion que le syndicat tient régulièrement depuis le début du conflit.

Une foi agissante

La détermination de ces syndiqués dont 65 sur 70 sont des femmes et des jeunes filles ne se manifeste pas seulement par suite de la grève, mais elle existe depuis plusieurs années.

Jusqu'en 1953, dit M. Girard, la filature de la Sheer Silk de Sherbrooke comptait environ 175 employés. A cette date, la compagnie décidait de fermer complètement le département du tricotage à Sherbrooke et de déménager ses machines au Nouveau-Brunswick.

On n'a conservé à Sherbrooke que les départements d'assemblage de sorte que seulement 70 employés ont pu conserver leur emploi à la Sheer Silk de Sherbrooke.

Même si la force économique du syndicat n'existe plus à Sherbrooke puisque le département clé est maintenant au Nouveau-Brunswick, dit M. Girard, les syndiqués de Sherbrooke ont décidé de maintenir leur syndicat car ils ont réalisé que c'était le seul instrument capable de les protéger.

En 1953, la compagnie a refusé de signer une convention collective de travail tout en acceptant les recommandations d'un tribunal d'arbitrage qui avait tranché le litige entre les deux parties. La compagnie a déclaré alors qu'elle respecterait une entente verbale faite avec les représentants syndicaux et qu'elle maintiendrait les conditions de travail et de salaire contenues dans la sentence arbitrale.

L'origine du conflit

C'est de là d'ailleurs que provient le conflit actuel: la compagnie a décidé de réduire arbitrairement les taux à la pièce de plusieurs employés et cela sans consultation ni entente avec le syndicat.

Or depuis que la compagnie n'a plus accepté de signer une convention collective, les syndiqués ont continué à maintenir leur syndicat en acquittant leurs cotisations syndicales sans que la compagnie ne les retienne à la source. Pour les assemblées syndicales, les syndiqués se donnaient verbalement le mot d'ordre, sur le lieu et l'heure des assemblées syndicales.

Cela me fait songer, dit M. Girard, aux origines du syndicalisme alors que les travailleurs devaient se cacher pour joindre leurs organisations syndicales et les faire vivre pour ainsi dire dans les catacombes.

M. Girard, qui a aussi visité plusieurs membres des exécutifs des syndicats affiliés au Conseil Central de Sherbrooke dans l'exercice de ses fonctions, a aussi

ajouté que ces officiers n'ont que des mots d'éloges à l'égard des syndiqués de la Sheer Silk et qu'ils trouvent bien étrange l'attitude actuelle des dirigeants et principaux actionnaires de la Sheer Silk qui sont tous, apparemment, des gens haut cotés dans l'aristocratie sherbrookoise.

"Ils sont rares les syndicats qui peuvent vivre actuellement sans retenue syndicale et sans convention collective de travail.

Pourtant, les syndiqués de la Sheer Silk n'ont ni l'un ni l'autre et ils font actuellement une lutte qui devrait leur attirer la sympathie et l'appui de tous, dit M. Girard, qui termine en lançant un appel à tous les syndiqués du mouvement pour qu'ils manifestent autant de solidarité syndicale à l'égard des grévistes de la Sheer Silk que ceux-ci en ont manifesté à l'égard du syndicalisme."



Groupe de travailleuses faisant le piquetage devant la Sheer Silk de Sherbrooke.

L'activité syndicale dans la région de Joliette

Une séance de conciliation a eu lieu dernièrement pour régler le différend entre la Cie Charny et le Syndicat Catholique et National des Employés de la Couture de Joliette. Le litige a trait à l'interprétation d'une clause de la convention collective actuellement en vigueur.

Chez les institutrices

L'Association des instituteurs et institutrices de Joliette qui a réussi à signer des conventions collectives avec les commissions scolaires de St-Jacques, St-Alexis, Ste - Marie - Salomé, Crabtree Mills, Christ-Roi, St-Félix de Valois, etc., vient d'obtenir un certificat de reconnaissance syndicale pour représenter les instituteurs et institutrices de la Commission scolaire de Joliette. Les négociations pour la signature d'une convention collective en faveur de ces instituteurs et institutrices ont débutées le 7 août dernier.

La fête du Travail

La fête du Travail de Joliette est actuellement assurée de rem-

porter un grand succès. On est assuré de la présence d'au moins 13 chars allégoriques, de 4 corps de musique et de trois fanfares.

Mlle Henriette Comtois, employée à la compagnie Harnois et Fils et représentant le Syndicat des Employés en Biscuiterie de Joliette, a été élue Reine du Travail, il y a quelques jours.

Les employés du Commerce

Le Syndicat des Employés du Commerce de Joliette désire une diminution de la semaine de travail et des augmentations de salaires pour ses membres. A l'heure actuelle, la semaine de travail est d'environ 60 heures pour lesquelles ils retirent de \$40.00 à \$45.00 par semaine.

Conciliation à la Pinatel

La Cie Pinatel Dye Works de Joliette et le Syndicat National des Employés du Textile de Joliette sont actuellement au stade de la conciliation en vue du renouvellement de la convention collective présentement expirée. Le différend porte principalement sur le salaire, les congés payés, les vacances et un plan d'assurance-groupe.

Un syndicat des employés bouchers

A la suite de deux assemblées enthousiastes, les employés bouchers de Joliette ont fondé un syndicat pour protéger leurs intérêts et les officiers de ce nouveau syndicat sont les suivants: MM. Bernard Sévigny, président; Charles Belhumeur, secrétaire; Robert Bonin, Rosaire Fréchette et Claude Boucher furent élus directeurs.

L'un des buts de ce syndicat, c'est de faire respecter les clauses du décret existant relativement aux cartes de compétence nécessaires aux employés bouchers.

'Les Idées en Marche' à partir du 16 octobre

Le programme "Les Idées en Marche" de la Société Radio-Canada avec la collaboration de "La Société canadienne d'Education des Adultes" reprendra le 16 octobre sur le double réseau français (radio et télévision) sa série régulière d'émissions hebdomadaires.

Voici la liste des sujets du premier semestre pour la saison 1956-57:

- 16 octobre: "La clé de l'école: portefeuille ou talent?"
- 23 octobre: "Nos ressources naturelles: exploitation privée ou publique?"
- 30 octobre: "L'unité syndicale: progrès ou recul de la démocratie?"
- 6 novembre: "A la télévision: un public ou des publics?"
- 13 novembre: Sujet d'actualité.
- 20 novembre: "Où conduit la sécurité sociale?"
- 27 novembre: "La publicité a-t-elle tous les droits?"
- 4 décembre: La famille forment-elle de vrais citoyens?"
- 11 décembre: "Pourquoi aider les pays sous-développés?"

La semaine de 40 heures et augmentation de 10 cents à l'Esmond Mills de Granby

Après des négociations qui ont duré onze mois, le Syndicat des employés de l'industrie Esmond Mills et la compagnie sont tombés d'accord. Un nouveau contrat de travail vient d'être signé, apprenons-nous et sera valide jusqu'au 13 septembre 1957. Le dernier contrat était périmé depuis septembre 1955 et depuis cette date s'étaient succédés les négociations, la conciliation, l'arbitrage et les séances post-arbitrales.

Les avantages du nouveau contrat se résument comme suit: L'atelier syndical imparfait subsiste, mais la retenue syndicale sera dorénavant hebdomadaire au lieu de mensuelle.

La semaine de travail a été réduite à 40 heures au lieu de 45 heures.

La compensation accordée est de 10 cents de l'heure.

La compensation pour les métiers arrêtés plus de neuf heures sur une équipe sera égale au montant horaire divisé par le nombre de machines arrêtées.

La période d'essai concernant les changements dans les tâches sera de 10 semaines au lieu de 50 jours ouvrables.

La clause d'ancienneté a aussi été amendée. Ainsi, la compagnie s'engage à éliminer la troisième équipe au lieu de réduire les première et deuxième équipes.

Le contrat a été signé par MM. George H. Hughes, gérant de l'usine, C. F. Brassard, et M. Nickson, au nom de la compagnie, et par MM. Bertrand St-Onge, président du Syndicat, Marcel Lamarche et Aurèle Barabé, pour les ouvriers, ainsi que par M. René Gosselin, président de la Fédération nationale du textile, à laquelle le Syndicat est affilié.

Les ouvriers avaient réclamé une hausse de salaire de 5 pour 100. La compagnie offrit de réduire la semaine de travail à 40 heures et d'augmenter de 8 cents la rémunération. Les ouvriers semblaient disposés à accepter la semaine de quarante heures mais exigeaient une compensation de 14 cents l'heure. Plus tard, la compagnie a offert la semaine de 40 heures et une compensation de 10 cents de l'heure.

Ce dernier compromis a été accepté.

LE SEUL MOYEN

Faites-nous parvenir des nouvelles de votre centre: c'est le seul moyen pour que les abonnés de vos syndicats les trouvent dans

LE TRAVAIL

Retour de M. Gérard Picard de la Conférence de l'OIT

Interviù accordé au journal Le Travail - Le problème de l'automatisation - Les questions internationales

Le Président général de la CTCC, M. Gérard Picard, est de retour au Canada. Il est débarqué à Québec ces jours derniers après avoir fait une excellente traversée, en compagnie de Mme Picard, à bord du S. S. HOMERIC.

Le Président général a bien voulu, dès son arrivée, donner ses impressions de voyage au journal LE TRAVAIL, organe officiel de la CTCC.

M. Picard, comme l'on sait, a assisté, en juin dernier, à la session annuelle de la Conférence Internationale du Travail, à Genève, Suisse. Il faisait partie de la délégation canadienne, délégation tripartite formée, pour le Canada comme pour les autres pays, de représentants gouvernementaux, de représentants des employeurs et de représentants des travailleurs.

"Cette formule tripartite, fait observer M. Picard, rend les discussions assez laborieuses, surtout au cours des deux premières semaines de la Conférence, mais, par ailleurs, lorsque les conclusions se dessinent, se précisent et se formulent, on peut dire que les débats se resserrent autour des divergences de vues les plus sérieuses et que les décisions auxquelles en arrivent les commissions et la conférence plénière donnent une idée assez juste du degré d'éducation sociale atteint sur le plan international".

La Conférence de Genève avait un programme assez chargé, et le Président général de la CTCC nous déclare à ce sujet: "Le travail forcé, l'automatisation, les conditions de vie et de travail des populations aborigènes dans les pays indépendants ont été, sans aucun doute, les sujets qui ont provoqué le plus de discussions. J'y reviendrai dans quelques instants. La Conférence a étudié également d'autres sujets sur lesquels l'accord s'est fait plus facilement, comme les services sociaux pour les travailleurs, le repos hebdomadaire dans le commerce et les bureaux, la formation professionnelle dans l'agriculture. Il y a eu également, comme d'habitude, la discussion du rapport du Directeur général, discussion à laquelle a pris part, avec succès le délégué des travailleurs canadiens, M. Claude Jodoin, Président général du Congrès du Travail du Canada (CTC).

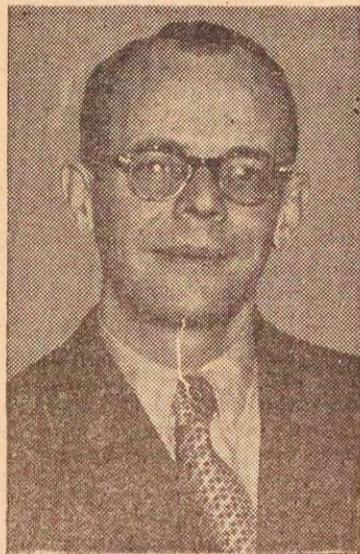
Reprenant les trois premiers sujets mentionnés au paragraphe précédent, M. Picard a déclaré:

"Le travail forcé était un sujet chargé de dynamite. Evidemment, aucun représentant gouvernemental n'est venu affirmer que le travail forcé existait dans son pays mais plusieurs délégués ont invoqué la difficulté de définir le travail forcé. A la fin il y a eu accord pour recommander que la convention affirme

le principe que le travail forcé et obligatoire constitue une violation des droits de l'homme tels qu'ils sont énoncés dans la Charte des Nations Unies".

L'automatisation

"L'automatisation a également provoqué un long débat. Les conclusions de la Conférence, comme il fallait s'y attendre, ont conservé un caractère général, mais il convient d'en citer quelques paragraphes, vu la grande actualité du sujet. Par voie de résolution, la Conférence recom-



M. Gérard Picard, président général de la CTCC, de retour de la trente-neuvième session de l'Organisation internationale du Travail à Genève.

mande que, sur le plan national, des mesures soient prises concernant l'automatisation et comprennent:

- un examen objectif par les gouvernements, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs des répercussions économiques et sociales de l'automatisation et des autres perfectionnements technologiques...
- des consultations étroites et permanentes entre les parties intéressées pour l'élaboration de plans destinés à résoudre les problèmes professionnels et sociaux que posent l'introduction et l'application des procédures et des méthodes automatiques et les autres transformations technologiques...
- l'application, par voie de conventions collectives, ou par d'autres moyens appropriés, de principes directeurs en matière de productivité, de sécurité d'emploi, de salaires, de durée de travail et d'autres conditions de travail, qui permettront d'atteindre des niveaux de bien-être économique et de bien-être social aussi élevés que possible;
- l'adaptation des programmes nationaux et des ser-

vices publics aux besoins changeants correspondant à la situation de l'emploi et, notamment, la révision des principes et des services concernant l'orientation professionnelle, la formation et la réadaptation professionnelle, l'emploi et la protection contre le chômage, ainsi que la sécurité sociale, afin qu'ils soient organisés et équipés de manière à surmonter toutes les difficultés susceptibles de se manifester dans la période de transition".

Ces quelques paragraphes fournissent ample matière à étude et réflexion. La question de l'automatisation sera traitée plus en détail lors du Congrès de la CTCC, dans quelques semaines, à Montréal, puisque ce sera là le principal sujet du rapport du Président général de notre organisation.

Quant aux conclusions concernant la protection et l'intégration des populations aborigènes dans les pays indépendants, elles sont fort élaborées, mais le Président général nous a déclaré qu'elles s'inspiraient du principe général suivant:

"Les gouvernements devraient avoir la responsabilité principale dans l'exécution d'un programme coordonné et systématique en vue de la protection des populations aborigènes et de leur intégration progressive dans la vie de leurs pays respectifs. Ce programme comprendrait toutes mesures tendant à:

- aider les populations aborigènes à bénéficier, dans des conditions d'égalité, des droits et possibilités que la législation nationale accorde dans tous les domaines aux autres éléments de la population;
- promouvoir le développement social, économique et culturel des populations aborigènes et l'amélioration de leur niveau de vie;
- créer des possibilités d'intégration nationale, à l'exclusion de toutes mesures en vue de l'assimilation forcée ou artificielle des populations aborigènes;
- protéger les institutions, les personnes, les biens et le travail des populations aborigènes non intégrées...

La situation internationale

En marge de la Conférence de Genève, le Président de la CTCC, M. Gérard Picard, a livré à la réflexion de nos lecteurs les vues suivantes du point de vue de la situation internationale:

"Aussi longtemps, dit-il, que les souverainetés nationales seront aussi absolues il sera bien difficile d'éviter une tension internationale continue. En effet, d'une part, l'Organisation Internationale du Travail est avant tout un organisme d'éducation sociale et trop de pays, sitôt les conférences terminées, mettent au panier ses recomman-

SUR LES LIGNES DE PIQUETAGE



Chez Duplan à Montmagny, le piquetage est bien organisé, paisible et efficace.

dations, et, d'autre part, les Nations Unies ne paraissent pas des mieux équipées pour le règlement de certains problèmes ou conflits internationaux. Il semble bien que les pays devraient songer, sur certains sujets, à abandonner une partie de leur souveraineté nationale en faveur d'un véritable gouvernement mondial mieux structuré que ne le sont présentement les Nations Unies, et, en particulier, sans droit de veto susceptible d'être exercé à tout moment par l'une ou l'autre des grandes puissances. Les organismes internationaux actuels ne semblent pas pouvoir prononcer efficacement des interdictions, par exemple sur le travail forcé ou les armes nucléaires, ni mettre sur pied des organismes appropriés pour le règlement, sans recourir à la guerre, des conflits internationaux. Les situations qui se sont présentées à Chypre, en Algérie, en Egypte mettent le monde entier en danger. Le droit international d'aujourd'hui a besoin d'une révision sur bien des points, et il ne sera un gage de paix pour le monde que s'il devient, une fois débarrassé de ses toiles d'araignée, la législation mondiale de demain."

La question de Suez

Et le Président général d'ajouter: "L'affaire de Suez a failli, lorsqu'elle s'est produite, dégénérer en guerre mondiale. Ni l'Egypte, ni le monde arabe, ni la France, ni l'Angleterre ne cherchaient un règlement satisfaisant. La nationalisation du canal était étudiée, une carte de pétrole à la main. Puis chacun se rendit compte que l'opinion publique mondiale était inquiète. Nasser se retrancha derrière les attributs de la souveraineté nationale pendant que la France et l'Angleterre se cherchaient une thèse juridique et morale inattaquable. En réalité, le monde n'a été sauvé, pour le moment, d'un conflit international que parce que les Etats-Unis et la Russie, pour des raisons différentes, voyaient d'un mauvais oeil l'aggravation du conflit. De laborieuses négociations sont maintenant commencées à Londres. On ne peut que souhaiter que les intéressés trouvent un terrain d'entente pour assurer, sans discrimination, la liberté et la sécurité de navigation sur le canal de Suez. Mais s'il survient demain une autre affaire qui, cette fois, amène les Etats-Unis dans un camp et la Russie dans l'autre, que se passera-t-il?"

Comme il vient d'être question de la Russie, il était logique de

parler du rapport Kroutchev. A ce sujet, le Président général a fait les commentaires suivants: "J'ai lu le rapport secret de Kroutchev sur Staline. Le moins que l'on puisse dire c'est que le "petit père des peuples" a dû se retourner de rage dans son mausolée et que son voisin, Lénine, a dû bien s'amuser. Je crois, cependant, qu'il ne faut pas se méprendre sur les conséquences du rapport Kroutchev. Il ne semble pas que ce rapport ait affaibli le communisme en Europe. Certes, des chefs communistes ont protesté. Mais ils ont protesté parce qu'ils n'avaient pas été consultés et parce que, à leur avis, Kroutchev y avait été trop brutalement. Par ailleurs, si le rapport Kroutchev n'a pratiquement pas affaibli le communisme, il peut empêcher de devenir communistes des gens qui flirtaient de ce côté.

"Comme je n'ai pas rencontré Kroutchev, je n'ai pas pu lui demander s'il redoutait que son successeur, après sa mort naturelle, le démolisse de la même manière qu'il avait démolit Staline.

"Ce rapport, en réalité, a été un triomphe pour Tito. Une question que l'on se pose depuis, c'est de savoir si chaque pays satellite ne désire pas maintenant avoir son Tito.

"Enfin, avant de laisser ce rapport, on peut dire, sans exagérer, que du temps de Staline le communisme était une sorte de jardin zoologique. Chacun avait sa cage et pouvait l'occuper en toute sécurité. Mais, comme dans tout jardin zoologique, ce qui manquait, c'est la liberté. Kroutchev l'a démontré à l'évidence."

Terminant sur une note moins sérieuse, le Président général a mis le point final à ses impressions de voyage en disant:

"Quant au reste, je suis au courant comme tout le monde que la princesse de Monaco attend un enfant pour le mois de février, que Christian Dior a lancé la ligne Aimant, et qu'il y a eu des élections dans la Province de Québec en mon absence."



SUR LES LIGNES DE PIQUETAGE A LA CHATELAINE HOSIERY

Grande assemblée de tous les travailleurs de l'Alcan à Arvida samedi soir, le 25

Samedi soir de cette semaine à 8 heures, des milliers de travailleurs à l'emploi de plusieurs compagnies filiales d'Aluminium Limited se réuniront en assemblée générale à Arvida. L'on verra des métallos de Shawinigan, de Beauharnois, d'Alma, d'Arvida, de Chicoutimi, de Jonquière-Kénogami et même de Kitimat, des débardeurs de Port-Alfred, des cheminots d'Arvida, d'Alma et de Port-Alfred, des employés de centrales hydroélectriques de Shishaw et de l'Isle Maligne. C'est dire que ce sera un rassemblement ouvrier bien représentatif des milliers d'employés des compagnies filiales d'Aluminium Limited.

Cette assemblée, qui est la première du genre à être tenue pour les travailleurs de la branche aluminium de la Fédération

nationale de la métallurgie, en sera une au cours de laquelle ces ouvriers formuleront leurs demandes pour le prochain con-

trat de travail qu'ils entendent négocier avec l'Aluminium Limited.

En effet, les travailleurs de l'aluminium sont décidés d'avoir un même contrat de travail alors qu'actuellement ils sont couverts par plusieurs conventions collectives différentes qui comportent des conditions de travail variées au possible. Pourtant, ils concourent tous à la fabrication d'un même produit qui se vend au même prix par la même entreprise financière.

Il y a là une anomalie qui ne s'explique pas ou mieux qui s'explique par le jeu des intérêts financiers. Il serait normal que les travailleurs de l'aluminium jouissent des mêmes conditions de travail et aient les mêmes taux de salaires partout.

Maintenant qu'ils sont unis, les travailleurs de l'aluminium pourront améliorer sensiblement leur situation économique. Est-il juste qu'Aluminium Limited, qui est la troisième compagnie en importance au Canada, ne se classe pas même dans les cinquante premières entreprises pour les salaires et les conditions de travail? Non. Et c'est cette anomalie que les syndiqués sont décidés de faire disparaître cette année.

Depuis des semaines et des mois, les dirigeants syndicaux préparent le prochain contrat de travail. Ceux-ci n'ont pas hésité à consulter des économistes, des sociologues, des dirigeants des corps syndicaux supérieurs, bref ils ont tout mis en oeuvre pour faire du prochain contrat de travail, le meilleur qui soit.

C'est pourquoi ils les convo-

La grève continue à Chatelaine Hosiery

Les quelque 120 employés de Chatelaine Hosiery de St-Jean continuent toujours de manifester un bel esprit de solidarité et maintiennent l'efficacité de leur grève qui dure depuis près d'un mois.

L'on sait que ces travailleurs ont quitté le travail quand leur patron, M. Maurice Boisclair a avisé plusieurs d'entre eux qu'ils ne les reprendrait pas au travail après les vacances d'été parce qu'il avait l'intention de fermer un département.

Cet avis de cessation d'emploi, en violation de la promesse formelle faite aux travailleurs que Chatelaine Hosiery conserverait toujours 42 tricoteurs pour maintenir 14 machines en opération, en plus de survenir en pleine période de négociations, a soulevé la colère des travailleurs qui ont refusé de retourner au travail.

L'on sait que les syndiqués de Chatelaine avaient accepté lors

de la signature de conventions précédentes des diminutions de salaire, la perte de leur troisième semaine de vacances et d'autres avantages économiques pour obtenir l'assurance que Chatelaine maintiendrait toujours un minimum d'emploi à St-Jean.

Ces travailleurs avaient même consenti à laisser à l'employeur une partie de leur salaire pour acheter des actions de la compagnie.

Or la compagnie, loin de respecter ses promesses, veut encore diminuer ses opérations à St-Jean pour faire produire davantage ses filiales de Princeville et de Labelle où la main-d'oeuvre n'est pas syndiquée ou fait partie d'un comité de boutique.

A l'heure actuelle, la compagnie a tenté de faire sortir les machines de St-Jean, mais la fermeté des grévistes a réussi à empêcher ce geste de la compagnie. Par ailleurs, dans l'éventualité de nouvelles tentatives, le syndicat prend toutes les dispositions nécessaires pour les bloquer.

quent à une grande assemblée générale le 25 août, soit samedi de cette semaine. Tous les travailleurs de l'aluminium qui le peuvent, doivent se faire un devoir de participer à cette assemblée qui est des plus importantes pour eux.

Vient de paraître:

Un volume — 448 pages

"Une étape de la révolution industrielle au Québec"

LA GRÈVE DE L'AMIANTE

En collaboration, sous la direction de P.-E. Trudeau

Aux Editions Cité libre

Distribué par: l'Imprimerie judiciaire Enrg.,
1130 est, LaGauchetière, Montréal

En vente aux bureaux de la CTCC, 8227, boul. Saint-Laurent,
au prix de trois (\$3.00) dollars.

ACHETEZ CHAQUE MOIS VOTRE COURS DE SOCIOLOGIE PAR CORRESPONDANCE

Le C.S.C. (Le Cours de Sociologie par Correspondance) vous offre l'occasion d'acquérir des notions précises sur les questions sociales actuelles et vous donne la chance de gagner \$2,020.00 en prix tous les mois. 127 prix dont un de \$1000.00.

Prix du cours \$0.50

Cours de Sociologie
155 est, Boul. Charest, Québec.

Voulez-vous m'expédier le cours du mois courant. Vous trouverez ci-inclus la somme de \$... pour le nombre de cours

Nom
Adresse

DECOUPER ET POSTER

Priests Make Slashing Attack On Election Corruption In Quebec

(Continued from last week)

It is, unfortunately, one of the characteristics more and more in evidence among the French-Canadian people. We have slid very low since one of our great theologians said that we were born first of all for great ideas and apostolic undertakings! We were told of several cases where the electors not only did not reject offers to sell their vote, but they themselves spontaneously offered their voting privilege for money or generous gifts. Thus are paid: roof repairs, hospital bills, confinements, promises of generous contracts were made, etc.—without counting the parade of réfrigérateurs and television sets.

PRACTICAL SENSE IN VOTE 'GETTING'

In a country inhabited by poor workmen, practical sense was shown: hundreds of pairs of shoes went to reward the political convictions. In a small street in a suburb containing about 15 families, four at least sold their right to vote for a dish of lentils. As may be seen, some candidates are big-hearted!

The most curious thing about it is that most of these people continue to say the family rosary, watch over their children's modesty, denounce the fallacious proceedings of the Witnesses of Jehovah. They almost never accuse themselves of infringing the virtue of justice. In that, they are faithful to the line of conduct of the good journalist who found it important, two days before the election, to instruct his electors on modesty and who, in election time, passionately studied the history of old time elections. We do not call that hypocrisy. It is lack of conscience to the point of being a disease.

This people is really to be pitied, which conciliates with such extraordinary ease a venality which is so obvious and commonly accepted with a religiousness not less obvious and accepted.

DEMOCRATIC SPIRIT SINKING LOWER

Considering the electoral habits in our province, each election is an occasion for killing the democratic spirit and infusing still more a spirit of socialism into our population. Surprising as that may seem, considering that our political parties wave before the people the spectre of socialism and communism as a scarecrow to be guarded against, it still remains that that is one of the most patent truths: it is all too evident not to be noticed.

As a matter of fact, what is the socialistic spirit? Socialism, as condemned by the Church, in addition to its materialistic character is based on the false notion of the State and its relations with the individuals and groups which constitute the civil society. The socialistic spirit exists when the State makes itself the Providence of all and when the citizens expect all from the State. The socialistic spirit exists when the State interferes in all groups which constitute the civil society and attempts to control them. The socialistic spirit exists when the State is omnipresent and nothing can be done without it.

Therefore, if we consider the attitude of the population, like

that of those who ask for votes, we note that all the parties multiply promises, cultivate the egoism of individuals and groups and try to infiltrate into all organizations. They make of themselves the Providence of all. Disaster to those who dare to resist the winners. We have attained so high a degree of socialistic spirit that we are no longer aware of it and we find it normal. It is the most primitive and abject socialism. The true socialists themselves have already gone beyond this wrong conception.

SOCIALISM: STATE MADE FOR MAN

Recently, M. Saragat, Italian socialist chief, said:

"Socialism believes that the State is made for man, and not man for the State. The individual has inalienable rights: they are the natural rights. The modern State exercises a steadily growing control over the citizens. Even when it is democratic, the State can become despotic and an oppressor. Hence the need of creating now the political, social, economic and cultural structures to safeguard liberty and democracy."

(Le Devoir, July 3, 1956)

And those who abuse most the epithet socialist to smear their opponents, and those who, for all practical purposes, contribute the most to create a real socializing mentality in our people.

Here we are faced with one of the customary manoeuvres of our election technicians. The procedure has simply become more refined and ignoble. They go at it without scruples, denouncing pseudo-enemies of religion everywhere and succeeding in setting in motion the defensive mechanism of believers whose goodwill greatly excels their critical sense.

The anti-communist slogan seems to have been employed with considerable success. A low type of literature has penetrated into the parishes and convents. One rector changed his conviction after reading l'Unité Nationale, of Mr. Adrien Arcand! Nuns read or heard strange stories about people who, until then, they thought were Catholics. There was talk about the faith being in danger, of enemies on the prowl, of the example of countries in which a handful of Communists succeeded in assuming power, etc. On close examination, it was just trumpery to amaze primitives. And yet the trick went over marvelously!

ELECTION 'GIFTS' TO LAITY, RELIGIOUS

There were, unfortunately, some cases in which the voting motive appears to have been less spiritual. There is a reason to believe that the laity are not the only ones who are influenced by gifts in money or goods. Gifts to pious or welfare associations, contributions to parish associations, know how to get through to some ecclesiastical souls.

Face with some facts, one is inclined to ponder the saying of Canon Tellier de Poncheville on the "clerical causes of anti-clericalism".

Some investigators are preparing a report on the balloting in the places where a considera-

ble number of Nuns voted. The first results obtained are revealing. The problem is serious in view of the fact that in several communities the only information that was available on the candidates came either from the presbytery, from an "attentive friend" or from an "anti-communist" source of information. Several cases indicate global votes "for the good cause." Respect for the electoral mechanism demands that a solution be sought to this problem.

PARISH PRIESTS 'ADVISE' ELECTORS

Some priests took part personally in the campaign. In a parish of Quebec suburb, a rector carried his kindness so far as to preach in his pulpit in favor of his candidate and he even solicited votes from door to door. Another case: in the same county, a rector advised his parishioners to vote for the candidate whose party would be in power: "Without that, we get nothing", he said. Another: "Vote for whoever you like, but when we have a good government, we keep it." A final case: "Before going to vote, don't forget to look at our nice new school."

The conclusion appears to us to be obvious: an election period like that through which we have just passed becomes an instrument of demoralization and de-Christianisation. That which makes a country Christian is not first and foremost, the number of churches, the pious declarations of politicians, the apparent temporal or political influence of the Church or the "good relations" between Church and State. It is primarily the respect for the truth, the cult of justice, integrity of consciences and respect for liberty. The existing electoral proceedings are a frontal attack on all these values.

The danger is all the greater because a great deal of evidence shows that the consciences of the faithful and even those of members of religious orders no longer experience any feeling of scandal when confronted with such corruption.

MORAL AND CIVIC EDUCATION URGED

It is urgent that a task of moral and civic education among our Catholics be proceeded with. We are obliged to admit that on this plane our English-speaking fellow-citizens give us an example. Much more, it is our political immorality which scandalizes them. Time presses, before the demagogues and apprentice Fascists so brutalize the masses that any effort to reclaim them will become impossible.

We must fight against the lie as a system, against venality, the growing taste for a well-fed servitude. We must pitilessly denounce the hypocrisies, the mystifications, whether racial or religious, the lay clericalism and its shameful commercialism. We are terribly responsible before God if the people finish by believing that the Kingdom of God is this hodge-podge of pious sentimentality, of barefaced civic immorality and of Fascism which is hardly larva.

We are harvesting here what we have sown. Our preachings on morality, our campaign on morality have been aimed par-

L'ACTUALITÉ

dans les

CHANTIERS MARITIMES

Sujets d'intérêt pour les syndiqués de Canadian Vickers

Neuf blessés à Lauzon

Neuf travailleurs ont été blessés aux chantiers maritimes de Lauzon lorsqu'une explosion a secoué le pétrolier Irvinglake. Ce pétrolier, qui avait subi des dommages en remontant le fleuve St-Laurent il y a quelque temps, se trouvait en cale-sèche. Les employés, qui travaillaient sur le pétrolier au moment de l'explosion et qui ont été blessés, ont été transportés à l'hôpital de Lévis souffrant de brûlures à la figure et aux mains.

* * *

Eau polluée

Cette épidémie, qui a forcé plus de 200 travailleurs de la Vickers à quitter leur emploi, fut causée par la pollution des eaux potables quand un bassin contenant l'eau polluée se déversa accidentellement dans le premier alors qu'on faisait des essais sur un navire.

* * *

Un jeu d'équilibre

Le travailleur qui a refusé de monter sur un échafaud d'une

douteuse stabilité était-il justifié d'agir ainsi? On lui a dit de s'en aller chez lui s'il refusait d'obéir aux ordres. En partant il fit cette remarque judicieuse: "La Vickers nous paie chaque vendredi mais la prudence nous paie tous les jours".

On a par ailleurs révélé que plusieurs travailleurs avaient formulé des plaintes en d'autres occasions alors qu'ils travaillaient sur cet échafaudage. Voici donc un problème tout trouvé pour le comité de sécurité.

* * *

Encore la sécurité

Une gouttière est utilisée comme moyen de passage quand des travailleurs veulent livrer des marchandises dans un navire. C'est une pratique dangereuse qui devrait être immédiatement défendue par le département de la sécurité. Il ne faut pas trop blâmer les travailleurs d'utiliser cette issue car il n'est actuellement aucunement défendu de la faire.

ticularly at luxury, intemperance and blasphemy. Some of our popular preachers, who with the general body of our clergy, shared thereby a sufficiently limited conception of the subject of morals, but who had a real genius for adaptation, have long taught our people that in practice there are only three kinds of sin: the "champlure", the "sacrure" and "the creature", as a famous apostle used to say. Another, who addressed himself chiefly to people in the lumber camps, employed a language which his audiences understood well: "the dry sins", "the wet sins", and "the hairy sins".

In these categories there is, evidently, no place for injustice, falsehoods, concussions and incivism. A real public morality league, independent of all existing and future political parties, should be set up to educate the public especially and, on occasion, to denounce the scandals. If it is not the priests' role to be mouthpieces, they have the heavy responsibility of inspiring the league and helping it by giving it sound theological principles.

LOST THE TASTE TO HEAR TRUTH

We must proceed rapidly. A number of Christians have lost the taste to hear the truth spoken. They are quite satisfied that we are prudent and do not dare to say certain things. They don't want their consciences to be troubled when their appetite for material things, aroused by the example of their "elite" and agreements to sell themselves, prove to be more vigorous and more demanding.

A paradox, maybe, but the attraction of an embellished servitude has perhaps a stronger appeal to men than love of

freedom. For freedom demands sacrifices and seeking after higher things for which one may quickly be unsuited. And a people which has become enslaved in this manner is no longer Christian.

Its clergy may continue to administer the religious temples, to preside at services and direct works of considerable material importance: the spiritual soul is dead.

As social moralist, we believe, in conclusion, we must admit our negligence. Detained by some work problems, we have not sufficiently aided our confreres to elaborate a political morality which takes into account our constitutional right and the current practices in our centre. The task is not an easy one, for many interests, many established ideas and prejudices in all the political coteries must be met. It is easier to admire than to imitate them. For our part, we have no intention of shirking the task.

News Notes

Passenger Cars Per Family —

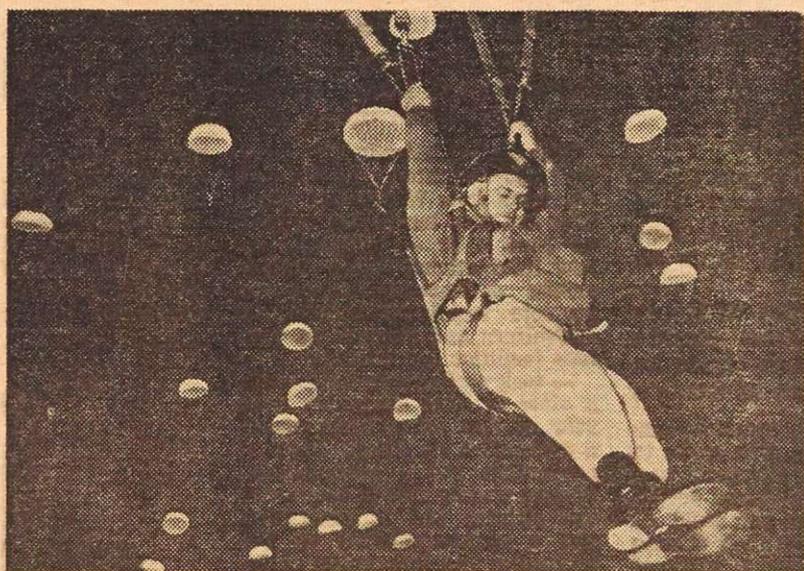
Four out of every five families in Canada in 1955 had a car compared to three out of every four the previous year.

Asbestos — Asbestos accounted for two-thirds of the value of non-metals produced in Canada in 1955. Shipments last year exceeded 100,000 tons and approached \$100,000,000 in value.

Apple Crop — The apple is the most important of the commercial fruits grown in Canada. Last year Canadian growers harvested the largest crop on record. At 19,500,000 bushels, it was more than one-third larger than average.

“Ton front est ceint de fleurons glorieux”

Peu de pays peuvent se glorifier de compter parmi leurs ancêtres des hommes à la taille des fondateurs et des bâtisseurs du Canada. C'était vraiment des géants ces soldats-explorateurs qui franchissaient les lacs et les montagnes comme s'ils avaient été chaussés de bottes de sept lieues... qui faisaient reculer les forêts... et ne s'arrêtaient qu'après avoir conquis un continent! Cavelier de La Salle... Du Luth... Jolliet et Marquette... de Tonti... LaMothe-Cadillac... La Vérendrye... voilà des héros qui ont donné leur vie pour nous léguer un pays vaste et libre.



“Bon sang ne peut mentir”... L'oeuvre des défricheurs s'est continuée jusqu'à nos jours et le Canada est devenu une puissance mondiale... respectée, admirée. Nous sommes fiers de notre héritage, nous avons à coeur de le sauvegarder, de le défendre contre tout agresseur éventuel.

Voilà pourquoi notre Armée doit être forte; forte par son matériel moderne... forte surtout en hommes qui sont les dignes descendants de leurs glorieux ancêtres. Jeunes gens, vous pouvez vous tailler une carrière intéressante tout en servant votre pays dans

NOTRE ARMÉE

Renseignez-vous au plus tôt en
vous adressant aux
CENTRES DE RECRUTEMENT

772 ouest, rue Sherbrooke, Montreal,
Tél. AV. 8-8133

Dépôt des effectifs No 3,
3 Côte de la Citadelle, Québec, Tél. 4-5940

59, rue Albert, Ottawa, Tél. 6-1887



Windsor Mills Paper Workers Given 15¢ Hourly Wage Boost

Twelve hundred Windsor Mills pulp and paper workers, who are members of the National Pulp and Paper Workers Union CCCL have ratified an agreement with their employers which among other benefits gives these workers an hourly wage increase of 15 cents an hour from the 1st of May, 1956. This brings the basic wage rate to \$1.56 an hour.

Other benefits secured by the union for the Windsor Mills workers include an extra paid holiday, numerous adjustments in the contract, a life insurance plan with a \$3,000.00 death benefit the cost of which will be carried by the company after the employee reaches 65 years of age, and a sickness-hospitalization plan.

And next year a five per cent increase will be given the employees which will bring the basic wage rate to \$1.64 an hour.

Retroactivity of 3½ per cent has also been won for the workers and will cover the period from May 1955 until April 1956. Previous to the settlement and

after post-arbitral meetings the workers were fully determined to call a strike after a flat refusal by the company to meet with union demands.

The company had insisted on being accorded the exclusive power to promote regardless of a worker's seniority rating.

It was at this stage of the dispute that the company made the amended offer to the union.

Post-arbitral negotiations were under the direction of Jean Marchand, secretary-general of the CCCL, Philippe Lessard, president of the Pulp and Paper Federation CCCL and members of the executive, headed by Ovi-la Letarte.

Workers Penalized By Lack Of System Of Arbitration Board

Members of the National Textile Workers Union CCCL of Montmagny numbering over 450 employees have been on strike for over two weeks in an effort to secure a wage increase over the presently paid pittance of 85 cents an hour which they are now receiving.

Speaking to the striking workers of Duplan of Montmagny, Rene Gosselin, president of the National Textile Federation CCCL laid the blame for the present strike on the decadent arbitration system of the Province of Quebec.

"You may rest assured," said Mr. Gosselin, in addressing the strikers "that the present arbitration system accomplishes absolutely nothing towards the welfare of the workers".

"You union members have already spent over \$3,000.00 on an arbitration set-up which deprived you of your right to strike during a whole year".

Boisclair with all his flowery speeches violated his promises!

No wonder the strikers have the full support and sympathy of the population of St. Johns. Even the city council of this municipality have refused to give police protection to the Chatelaine Hosiery Company for the safe escort of their machines from their plant.

Mr. Jean Marchand, secretary general of the CCCL, has met the deputy for St. Johns, Honorable Paul Beaulieu, and the Honorable Antonio Barrette, Provincial Minister of Labor, and has bared the whole story to these government officials.

A Case Of Misplaced Confidence

From the date 28 years ago of the founding of the Chatelaine Hosiery Company of St. Johns Que., the workers have listened to the paternal appeals of their employers, particularly to the actual president Mr. Maurice Boisclair, but today the picture has been changed.

President Boisclair always used the same approach in addressing the workers when he had some favor or concession to ask "Have confidence in me, my boys" was the line he used.

And the workers having fallen for this sweet line agreed to work longer hours, they accepted salary cuts, they even loaned their own money to the company! For all this the company agreed to keep fourteen machines in operation.

The workers sacrificed their third week of vacation plus the Christmas bonus as well as many other privileges as a guarantee that the company would keep the fourteen machines in operation.

Some weeks ago the employees started their annual vacations.

During their absence the company took this opportunity to fire twelve workers, one having twenty years service with the company.

They were fired under the pretext that the company was closing down one department and moving two machines.

This was the straw that broke the camel's back!

The employees, who had purchased \$55,000.00 worth of company stock and receiving no dividends, realized they had been duped by an employer who always spoke of justice and collaboration!

It's a long stretch from heart to lips!

The money invested by the employees has enabled the company to open new branches at Princeville and Labelle where only non-union scab labor is used. It will be recalled that all these sacrifices were made by the workers to ensure the operation of 14 machines in the St. Johns plant.

But big-hearted Maurice

SHIPYARD NEWS & VIEWS

Lauzon Explosion Injures Nine
Nine workers were injured last week in an explosion aboard the 2,238-ton tanker, the Irvingdale, at the George T. Davies Shipyards at Lauzon, Quebec.

The tanker damaged when she ran aground in the St. Lawrence River off Quebec two weeks ago was in drydock at the Lauzon shipyards.

Most of the injured are shipyard workers who were working on the vessel when the explosion occurred.

The injured were taken to hospital at nearby Levis suffering from burns to the hands and face.

One of the workmen was thrown through a hatchway by the force of the explosion.

* * *

Polluted Aqua

That sickness epidemic which caused some 200 workers to quit their jobs after having been taken violently ill was caused when polluted water from the basin flowed into the fresh water tanks during a stability test being conducted on the vessel.

Next time they are making a stability test workers are advised to settle for a long glass of beer when they develop a thirst.

This is one time when it will

pay you to stay away from drinking water!

* * *

Swing And Sway!

Was the worker who refused to get on a swinging stage of doubtful stability to perform his work fully justified?

In any case he was told to go home if he refused to risk the stage. Which he wisely did remarking "Vickers pays every Friday but Safety pays every day!"

It was also revealed that there had been several complaints made by men who had worked other times on this particular stage.

This is an important grievance for the Safety Department to check without delay.

* * *

A "gutter" is being used as a gangway from dock to ship by workers and by outside workers when they have occasion to deliver goods to the ship. This is a dangerous practice and should be immediately forbidden by the Safety Department before a serious accident occurs.

The blame does not rest on the employees or others using this "gutter" to board or leave the ship as there is no warning sign posted forbidding any one using this means in place of a proper gangway.

ILO Conference Ends

GENEVA (CPA) — The General Conference of the International Labor Organization ended its 39th session here after three weeks of meetings.

The session, attended by more than 800 delegates, advisors and observers from 73 member countries and nine territories, opened on June 6 it: — adopted two new international labor instruments: a recommendation to promote vocational training in agriculture and another on welfare facilities for workers;

— took preliminary action with a view to final discussion next year of five other instruments: a convention on forced labor, a convention and a recommendation on weekly rest in commerce and offices; and a convention and a recommendation on the protection and integration of indigenous peoples, including tribal and semi-tribal populations in independent countries;

— adopted resolutions on automation, reduction of hours of work, abolition of wage discrimination based on sex, and disarmament;

— noted more than 50 new ratifications of ILO conventions, including the ratification by the Soviet Union and Portugal of the forced labor convention; and the ratification by six more countries of the convention on equal pay for men and women workers for work of equal value;

— examined a report on the manner in which member countries are applying ILO conventions;

— admitted three new members, Morocco, Tunisia and the Sudan, taking ILO membership to 76 countries;

— adopted a \$7,617,708 ILO budget for 1957;

— had a general debate on the

annual report by ILO Director-General David A. Morse, and heard Mr. Morse in reply;

— had an exchange of views on the question of the freedom of workers' and employers' organizations from government domination and control.

